

L'Enseigne

Volume 8, no.3

Mai 2011



Dans ce numéro :

Rapport annuel 2010-2011 de la présidente 2

Bilan des travaux de la Commission des études 4

Félicitations aux nouveaux permanents 6

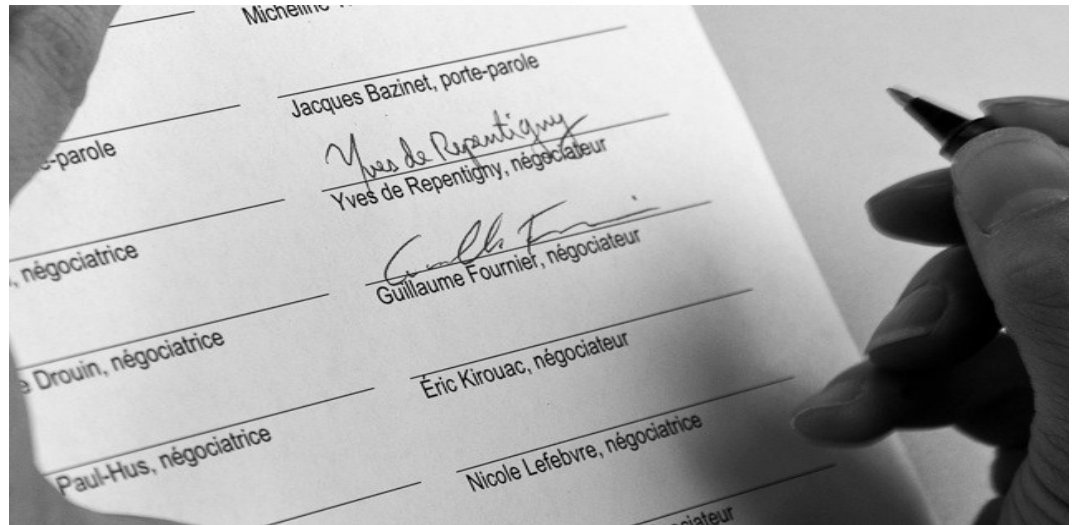
Homophobia in Schools 7

L'équité salariale et nous 8

Nos lieux de travail sont-ils réglementaires ? 9

Un même combat pour la FNEEQ et la Fédé des cégeps 10

Le coût de la sécurité d'emploi 11



Notre collègue, Guillaume Fournier, qui a été membre du comité de négociation, a signé la convention collective, le 8 avril dernier. Guillaume revient au comité exécutif pour l'année 2011-2012. Son expérience sera une richesse pour nous.



Rapport annuel 2010-2011 de la présidente

Salut, camarades syndiqués !

L'année 2010-2011 se termine dans la satisfaction du travail accompli pour votre exécutif. Si nous regardons derrière nous, force est de constater que de nombreux dossiers ont été menés de front, et ce, pour ce que nous croyons être le plus grand intérêt de nos membres.

L'année de la fin des négociations

Cette année, tout comme les précédentes, les négociations ont été en toile de fond : les ententes de principe, tant sectorielle que de table centrale, qui avaient été obtenues en juin 2010, ont dû être soumises à votre approbation. Ce ne fut pas du tout chose facile, d'autant plus que ces ententes faisaient l'objet de profondes dissensions au sein même des syndicats de la FNEEQ. Le 8 septembre, vous avez adopté, à 100 voix contre 9, l'entente de principe de la table sectorielle. L'entente de la table centrale, quant à elle, a été rejetée par 4 voix, le 15 septembre. Cependant, elle a été massivement acceptée au niveau national.

La FNEEQ en est à l'heure des bilans de cette négociation : le Front commun est-il un bon véhicule pour nous ? En quoi faut-il revoir notre stratégie de négociation ? Le comité qui a été mandaté pour faire ce bilan déposera son rapport dès le premier regroupement, en septembre.

Les ententes en poche, nous n'étions pas au bout de nos peines : il y a eu un blocage sérieux lors de l'étape de l'écriture des textes, à tel point que cette partie a pris plus de temps que la négociation elle-même et que nous avons envisagé la reprise des moyens de pression. En mars, nous avons adopté un nouveau plan d'action et rencontré la direction du collège afin qu'elle fasse pression sur la Fédération des cégeps. La convention a finalement été signée le 8 avril.

Le regroupement cégep

Nous avons eu 5 rencontres à l'automne 2010. Les plus importants sujets discutés ont été les ententes de principe, la rédaction du « clause à clause », le bilan des négociations et les étudiants ayant des besoins particuliers.

Nous avons eu 4 rencontres à l'hiver 2011 durant lesquelles nous avons encore discuté des problèmes rencontrés dans la rédaction du «clause à clause». Nous avons aussi eu une formation sur l'application de la nouvelle convention.

Le comité des relations de travail (CRT)

Nous avons eu 6 rencontres au total durant l'année. En décembre, Madame Laforest terminait son mandat à la direction des ressources humaines. En janvier, Madame Ginette Proulx reprenait le poste.

Les sujets, comme d'habitude, ont été très variés : les engagements, le projet de répartition des ressources enseignantes, l'état de l'utilisation de ces ressources, l'ouverture de postes, des cas de retraite graduelle, 4 griefs dont un avec une entente, la reconnaissance d'expérience et de scolarité, différents congés (de maternité, parental, de perfectionnement, anticipé, différé, sans salaire !), des PVRTT, des plaintes, des résolutions de conflit et j'en passe. Bref, tout ce qui fait que les relations humaines sont parfois compliquées...

L'exécutif au local

La vie au sein de l'exécutif a été plus douce : nous travaillons dans la franche bonne humeur. Tout au long de l'année, nous avons eu, chaque semaine, une ou deux rencontres pour mener à bien les affaires courantes.

Il y a eu aussi beaucoup de rencontres avec les enseignants pour régler des cas de congés de tous types, comme vous venez de le voir, et pour régler des problèmes liés à l'organisation du travail dans les départements.

Enfin, le comité exécutif s'est penché sur la révision de certains aspects de ses statuts et règlements. Des changements ont été adoptés en assemblée générale, mais il reste du travail à faire pour les perfectionner.

Les projets pour 2011-2012

Dès la rentrée, nous organiserons une formation pour les RCD-RP et pour les délégués sur les nouvelles dispositions de la convention collective. Nous songeons aussi à organiser une journée d'étude sur la gestion par les pairs.

Enfin, le dossier du nouveau calcul de l'expérience professionnelle nous occupera passablement.

Ainsi s'achève ce bilan. Je vous souhaite un été de rêve afin qu'on se revoie en grande forme au mois d'août.

Jo-Anne Fraser,
Présidente du syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent

Bilan des travaux de la Commission des études

Par Stéfanie Martin

Au terme de la présente année scolaire, dix réunions de la Commission des études en auront rassemblé les membres.

Tout au long de l'année, Mathieu Cormier, directeur des études, nous a tenus informés des divers projets du Collège, et la Commission des études a eu à discuter d'un certain nombre de dossiers qui reviennent annuellement. Quelques sujets particuliers ont également retenu l'attention.

Au chapitre des informations, Mathieu Cormier nous a régulièrement tenus au courant du nombre d'étudiants inscrits dans notre collège, rappelant que le secteur régulier, à la demande du MELS et moyennant contribution, avait admis 100 étudiants de plus à l'automne 2010. Dans la région de Montréal, de nombreux étudiants admissibles n'avaient pas trouvé de place, et le ministère a ainsi sollicité certains cégeps. La même demande a été acheminée en vue de l'automne 2011, mais Mathieu Cormier a fait savoir au MELS que le cégep de Saint-Laurent ne pouvait ouvrir de nouvelles places. D'autres cégeps montréalais pourront contribuer. Il va de soi que le manque d'espace physique au cégep constitue certainement une limite. Cependant, sur ce plan, la Commission des études a reçu favorablement la nouvelle de la relocalisation d'une partie de la formation continue dans un immeuble de Pointe-Saint-Charles, ainsi que l'ouverture de quatre nouvelles classes dans le pavillon E dès l'automne 2011 (suite au réaménagement de la garderie). Quant à la salle Émile-Legault, les travaux

de rénovation s'achèvent en vue d'une inauguration à l'automne

Mathieu Cormier a également présenté quelques projets en développement au niveau des programmes d'étude : DEC bilingue en Sciences de la nature ou Sciences humaines, conjoint avec Vanier (prévu pour l'automne 2012) et nouveau programme en Technique de scène. Dans les deux cas, les dossiers sont à l'étude au MELS, mais les dernières nouvelles sont positives. Par ailleurs, le Collège suit le dossier du processus d'optimisation des programmes techniques par le MELS, qui pourrait toucher certains programmes au cégep de Saint-Laurent. Localement, la Commission des études a adopté des modifications à plusieurs grilles de cours dans les programmes du secteur régulier (Cinéma et communication, Danse, Techniques d'intervention en loisir, Musique, Sciences pures et de la santé et Sciences humaines PM), ainsi que deux devis d'évaluation de programme (Sciences humaines et Arts plastiques). Le rapport d'évaluation du programme de Soins infirmiers a été adopté par la Commission des études, bien que certains membres y aient relevé plusieurs erreurs ou maladresses, déplorant du même coup que soit remis un document qui n'avait sans doute pas été révisé avec assez d'attention. Enfin, du côté de la formation continue, deux programmes d'AEC ont été présentés à la Commission des études : un nouveau programme en Service-conseil en immigration (en collaboration avec Vanier) et une nouvelle mouture du programme en Commande numérique.

Des modifications au Règlement intérieur relatif aux études ont été l'objet d'une présentation lors

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

d'une réunion de la Commission des études en début d'année. Notre règlement était l'un des plus sévères dans le réseau, et des assouplissements étaient devenus nécessaires. Ceux-ci ont été bien reçus par les membres. À la rentrée de la session d'hiver, ce sont des modifications au Code de conduite sur l'utilisation des ressources technologiques qui ont été exposées. Bien que le document modifié ait été adopté par la Commission des études, certains professeurs ont regretté, avec le recul, que le document ait été l'objet d'une réunion en pleine période de rentrée scolaire : les professeurs membres de la CE ont en effet eu peu de temps pour bien étudier ce dossier et déplorent la précipitation avec laquelle il leur a fallu traiter ce point.

En fin d'année, ce sont trois sujets qui ont retenu l'attention. D'abord, les résultats d'une étude qui montre que les étudiants qui fréquentent les cégeps francophones montréalais ont des taux de réussite, de persévérance et de diplomation moins élevés que ceux des cégeps francophones du Québec nous ont été présentés. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, mais elle nous oblige à réfléchir aux conditions de réussite de nos propres étudiants et à envisager, à moyen terme, quelques pistes de solutions. À cet égard, il a été suggéré de revenir aux questionnements sur la réussite des garçons, toujours problématique.

C'est ensuite l'épineux dossier de l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers qui a été discuté au printemps, d'aucuns s'étonnant d'ailleurs qu'on y vienne si tard étant donné la lourdeur des problèmes posés par la présence, de plus en plus grande, de ces étudiants. Mathieu

Cormier a ainsi, dans un premier temps, proposé un court document constitué de balises, qui ont été discutées et modifiées. Une deuxième version, transformée en *Principes quant à l'application des mesures d'accommodement pour les étudiants ayant des besoins particuliers* et bonifiée par les échanges en Commission des études, a finalement été adoptée en mai. Les membres ont été nombreux, toutefois, à demander une politique, ainsi qu'un éventuel guide pour que professeurs et étudiants puissent mieux s'y retrouver. Plusieurs interventions allaient d'ailleurs dans le même sens : les principes adoptés ne sont d'un début, et une grande partie du travail est à venir pour clarifier le fonctionnement et le rôle du SAIDE.

Enfin, le dernier document présenté à la Commission des études a été la *Plan stratégique de recherche*. Le Collège doit fournir ce document dans des délais serrés afin d'obtenir du financement pour les projets de recherche. Le document qui a été présenté à la Commission des études a soulevé plusieurs questions des professeurs, d'abord en raison des nombreuses fautes, mais aussi en raison d'un certain malaise dans l'orientation même du document. Bien qu'il n'y ait eu aucune critique sur le bien-fondé des objectifs de ce plan et sur les domaines prioritaires de recherche qui y sont exposés, on s'est dit perplexes, parmi les membres, devant la formulation du texte, à mi-chemin entre le plan stratégique et la demande de subvention. Le Plan stratégique de recherche sera revu et corrigé, mais les membres de la Commission des études en ont adopté le contenu afin que le Collège puisse aller de l'avant avec le financement de la recher-

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

che.

Bien que le climat de travail à la Commission des études soit convivial, il apparaît que plusieurs professeurs ne sont pas satisfaits de certains aspects de son fonctionnement (délais trop courts, absence de discussions), ainsi que de la qualité de quelques-uns des documents présentés. Le 18 mai dernier, lors de la réunion de la Commission des études, ces critiques ont été transmises

à l'équipe de la direction des études qui était présente. Tout en reconnaissant ces problèmes, d'autres professeurs ont cependant ajouté qu'il était aussi de la responsabilité des membres de veiller à ce que la Commission des études remplisse bien son rôle. À cet égard, le syndicat entend continuer à inviter les professeurs à des rencontres pré-CE qui permettent de mieux préparer les points à l'ordre du jour.

Félicitations aux nouveaux permanents!

Depuis août 2010, cinq enseignantes et enseignants ont joint la confrérie des permanents. Il s'agit de :

- * Marie-Ève Bouchard, professeure de littérature musicale
- * Lana Carbonneau, professeure de chant jazz
- * Daniela Guidice, professeure de piano classique et accompagnement
- * Marilou Provost, professeur de biologie
- * Bernard Tremblay, professeur en électronique

**Nous leur souhaitons une belle et riche carrière au
Cégep de Saint-Laurent.**

Homophobia in Schools

Introduction

A conference on the fight against homophobia in schools was held at UQAM on April 14-15th. It is here where plenary speaker, Dr. Line Chamberland presented her wide scale study on the impact of homophobia on its victims: the Lesbian, Gay, Bisexual & Transgender (LGBT) high school students. Whilst her findings are startling, they echo an everlasting epidemic – the continuous hatred and fear towards The LGBT community in mainstream society and more specifically in schools.

Methodology

Chamberland surveyed 2747 high school students in 2009 and 1844 cégep students in 2008 on the issues surrounding the scholarly climate and homophobia. The questionnaire focused on the witnessing of homophobic behaviour, incidences, and the victimization stemming from homophobia throughout the school year.

Results

The results reveal that the school yard has shown no mercy for the LGBT community. For instance, roughly 70% of the male youths interviewed had been victims of homophobic language such as: *c'est tapette*, *c'est fif*, or *c'est gai*. Furthermore, pejorative terms heard describing LGBT youths were: *tapette*, *homo*, or *lesbienne*. Thus, psychological forms of abuse are categorized as insults and mockery at 50.2 %, rumours at 49.1%, ostracism/rejection at 34.7 % and cyber-bullying at 23.6 %.

Moreover, on the physical side, victimization incidences include hitting or pushing at 18.3%, physical sexual advances at 16.5 %, bullying at 14.1 %, vandalism & theft at 10.3 %, and sexual aggression at 11.3%. While the LGBT members of the community are at the brunt of homophobia behaviour, heterosexual youths who fit the stereotype of being gay, lesbian, bisexual or transgender also endure quantifiable amounts of abuse.

In addition to the anecdotal findings, the statistics pertaining to those who witnessed homophobic behaviour is most revealing of all. The survey shows that 74 % of each group, LGBT and heterosexual, had seen or heard some form of homophobic behaviour from the beginning of the school year. In spite of these figures, only 40 % would report incidences of direct or indirect harassment to the school authorities.

According to the study, the impact of these behaviours has serious consequences for the victims notably, severe depression, lack of concentration, low grades, low self-esteem, anxiety (stress, panic attacks), skipping school, changing schools, quitting school, and finally, suicide (14% out of 65 students interviewed admitted they had either contemplated or attempted to commit suicide).

Solutions / Conclusion

With these findings, Chamberland proposes solutions aimed at the provincial, academic and personnel environments. While all solutions include awareness campaigns and intervention programs, what is paramount at the high school and personnel levels is the implementation of policies that explicitly describe & condemn homophobic actions and behaviours. The policy would be designed to ensure a coherent management of cases stemming from homophobic abuse. With this coherence, a message of zero tolerance for homophobic behaviour would spill over into the school yard and classroom - making school what it should be: an equitable and safe learning environment for all members of society.

Pour plus d'informations, visitez <http://homophobie2011.org/> .

Corinna Antipas,

Professeure d'anglais

L'équité salariale et nous

Par Jean Langevin

La date butoir pour la mise en place des correctifs de l'équité salariale était le 31 décembre 2010. Il en est d'abord ressorti une augmentation salariale de 1,14 % pour les enseignants du primaire et du secondaire. Suite à deux affichages, certains des groupes de travailleurs (euses) utilisés pour les travaux ont eu des modifications. Cela a modifié à la baisse l'augmentation salariale de 1,14 % qui est passée à 0,93 %.

Notre convention prévoit que nos salaires ne peuvent être inférieurs à ceux des enseignants

du primaire et du secondaire. L'augmentation salariale de 0,93 % s'applique donc automatiquement aux 17 premiers échelons de notre échelle. La FNEEQ a demandé au Conseil du trésor que la même augmentation s'applique à tous nos échelons, i.e. échelons 18, 19 et 20. Il y aura aussi correction pour le taux horaire des chargés de cours.

Nos lieux de travail sont-ils réglementaires ?

Par Louise Lapierre
Responsable à l'information et aux affaires pédagogiques

J'ai eu la chance récemment de suivre une formation de deux jours donnée par des intervenants de la FNEEQ sur l'inspection des lieux de travail. Deux jours riches d'informations ; depuis, je ne vois plus mon bureau ni ma classe de la même manière et je crois utile de vous en faire profiter.

Lors de la formation, nous avons d'abord survolé un document intitulé «Règlements sur la santé et la sécurité du travail» qui contient près de 400 articles sur la conformité de tous les aspects matériels de nos environnements de travail. En effet,

ce document n'aborde aucunement l'aspect de la santé psychologique qui relève d'autres instances. Nous en restons donc ici au concret : luminosité, air, poussière, espace, affichage, etc.

Nous avons appris et pratiqué la façon d'inspecter un bureau. La voici. Je vous invite à faire une «auto inspection» chez vous. Vous serez peut-être surpris de ce que vous découvrirez et que vous n'avez jamais soupçonné être un problème ...

Il faut commencer à examiner les lieux par le haut, puis on descend vers

le bas. On a d'abord pris soin d'installer un appareil appelé «luxmètre» à l'endroit où les gens lisent, ceci pour vérifier s'il y a assez de lumière. On aura aussi pris des photos, certaines montrant l'état général des lieux, d'autres avec un ruban à mesurer montrant la largeur des voies de circulation qui doivent être d'au moins 24 pouces et de 43 pouces de rayon près de la porte.

Au plafond, les tuiles acoustiques sont-elles à leur place ? Sales ? Brisées ?

Des tuiles défectueuses amassent la poussière et peuvent à la longue créer des problèmes respiratoires.

Les appareils de ventilation, s'il y a lieu, sont-ils propres ? (traces d'humidité ? taches noires ?) S'il y a présence de fenêtres,

s'ouvrent-elles ? Quelle valeur le luxmètre marque-t-il ? Moins de 500 lux est une luminosité trop faible pour lire confortablement sur une longue période de temps. Les néons sont-ils tous en bon état ?

Les murs sont-ils propres ? (peinture ? humidité ?) Les surfaces (bureau, tablettes) sont-elles exemptes de poussière ? Y a-t-il des déchets qui traînent ? (cigarettes, etc.)

Le sol est-il propre ? La poubelle vidée ? Y a-t-il des boîtes qui traînent ?

Des fils au sol retiennent la poussière. Il devrait être ramassés en un écheveau et fixés sous le bureau ou une tablette.

À l'extérieur immédiat du bureau, il devrait y avoir une identification de l'occupant, deux issues de secours identifiées et un éclairage d'urgence qui fonctionnera en cas de besoin.

Dans les classes maintenant, retenons deux aspects importants : à partir de 1000 parties par millions de CO₂, la qualité de l'air est considérée mauvaise et les problèmes de concentration apparaissent. De là l'importance d'un apport d'air frais de l'extérieur : ouvrez vos fenêtres à la pause !

Aussi, la largeur minimale des voies de circulation entre les pupitres des étudiants est, tout comme dans les bureaux, de 24 pouces et elles doivent, bien sûr, être dégagées. Qui ne s'est jamais pris les pieds dans un sac à dos qui traîne ? Ce n'est pas réglementaire !

Il existe un comité de santé et sécurité au travail au cégep formé d'un représentant de chacun des trois groupes de travailleurs suivant : les enseignants, le personnel de soutien et les professionnels. De plus, un cadre de la direction des services administratifs et technologiques et un cadre de la direction des ressources humaines y siègent. Si vous croyez que votre environnement de travail n'est pas réglementaire ou si vous croyez que des éléments de cet environnement menacent votre santé ou votre sécurité, communiquez avec moi.

Dans les classes maintenant, retenons deux aspects importants : à partir de 1000 parties par millions de CO₂, la qualité de l'air est considérée mauvaise et les problèmes de concentration apparaissent. De là l'importance d'un apport d'air frais de l'extérieur : ouvrez vos fenêtres à la pause !

Un même combat pour la FNEEQ et la Fédé des cégeps

Par Jean Langevin

Le dernier budget Bachand annonçait coupures et restrictions dans tous les services gouvernementaux. Le secteur de l'éducation n'a pas été épargné : plus de 100 millions \$ pour les commissions scolaires et 32 millions \$ pour les cégeps. Le ministère de l'éducation a précisé que cela ne doit pas affecter les services aux étudiants. Comme la masse salariale des enseignants est intouchable, c'est dans le budget de fonctionnement que seront accomplies les excisions. Fait rare, la FNEEQ et la Fédération des cégeps ont fait front commun dans ce dossier et cela semble porter fruit, car les 32 millions \$ ont fondu de près de la moitié. Ainsi, pour Saint-Laurent, il faudra subir environ 400 000\$ de coupure plutôt qu'environ trois quart de million \$.

La FNEEQ et la Fédération des cégeps ont un autre combat en commun : celui de l'avenir du rôle de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Autant pour les syndiqués que pour les administrateurs, les interventions de la CEEC entraînent des travaux lourds qui monopolisent les maigres ressources et dont la pertinence est remise en question.

L'Enseigne

L'Enseigne est le journal du syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent. Il est publié au minimum quatre fois par année et est disponible gratuitement, en format papier et électronique, pour tous les membres du syndicat.

Rédaction

Corinna Antipas

Jo-Anne Fraser

Jean Langevin

Louise Lapierre

Stéphanie Martin

Mise en page et révision

Louise Lapierre

Stéphanie Martin

Le coût de la sécurité d'emploi

Par Louise Lapierre

Lors du regroupement cégep des 5 et 6 mai dernier, on nous a fait part d'une étude très intéressante réalisée par la FNEEQ et concernant le coût de la sécurité d'emploi. Après cela, on ne pourra plus nous dire que la sécurité d'emploi des professeurs permanents mis en disponibilité et qu'on paye à ne rien faire coûte très cher à l'État ! Voyons voir.

Au printemps 2010, le Bureau de placement confirmait que 143 enseignantes et enseignants étaient mis en disponibilité (MED) dans l'ensemble du réseau collégial, soit 61 à la FEC (CSQ) et 82 à la FNEEQ (CSN).

Grâce à une enquête menée auprès des exécutifs locaux des syndicats FNEEQ, nous connaissons le sort de ces 82 enseignants pour l'année 2010-2011.

En mai 2011, donc un an plus tard, il ne reste que 27 MED des 82 mis en disponibilité initialement. Que sont devenus les 55 volatilisés ? 45 ont reçu un avis d'annulation de leur mise en disponibilité, 4 personnes ont été relocalisées dans le réseau et 6 l'ont quitté, soit par démission ou retraite.

Sur ces 27 restants, on retrouve 1 congé sans solde, 1 prêt de service, 3 recyclages et 5 qui reçoivent un salaire du MELS pour d'autres services, pour un total de 10 personnes qui ne coûtent toujours rien sur le plan de la sécurité d'emploi.

Sur les 17 MED restants, 3 enseignent à 80 % et plus, ce qui ne génère pas de dépense non plus, car on sait que l'on garantit 80 % du salaire en sécurité d'emploi. Par exemple, un enseignant qui a une charge à 50 % recevra 30 % de son salaire en guise de sécurité d'emploi.

14 personnes bénéficient donc de la protection salariale et cette dernière correspond au salaire de **7.53 ETC** (équivalent temps complet) pour l'année 2010-2011. Ce n'est pas cela qui va mettre notre gouvernement dans le rouge !

